

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1135 fixant la composition de la Commission de classement du personnel du cadre local des commis greffiers proposés pour un avancement au cours de l'année 1952

n° 1135

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 décembre 1951

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1952

Date du numéro
1 janvier 1952

TEXTE INTÉGRAL

La commission de classement du personnel du cadre local des commiis-grefners, proposé pour un avancement au cours de l'année 1952, est composée comme suit. : MM. Gaillard, Procureur de la République, Chef du Service judiciaire Président Rassendren, Président du Tribunal Super. d'Appel.....membre. Pieraggi, Médecin-Colonel, Directeur du Service de Santé.....Guilbot, Administrateur, Chef de cabinet p. i Gauthier, Secrétaire du Syndicat des fonctionnaire.....Ladite commission se réunira sur convocation de son Président .